

COMPTE-RENDU CFDT-Météo

CSA DG-D2C - Séance du 3 novembre 2025

- Introduction

- 1- Projet de transfert d'un poste (vacant) du CRC au département marketing de la D2C 1
- 2- Évolution de l'organisation de la DIRCOM à Toulouse 2
- 3- Question diverse au sujet du cumul télétravail / congés : 2
- 4- Bilan 2024 des formations 2
- 5- Un point est fait sur la gestion du personnel contractuel 3
- 6- Restitution et suite de l'enquête sur les violences sexuelles et sexistes dans le périmètre du SG et actions mises en place

Introduction

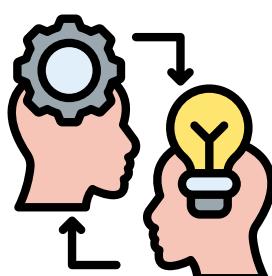
Les comptes-rendus des séances du 27 mars et du 12 juin 2025 sont approuvés, même si nous les trouvons réduits au strict minimum.

En début de séance, nous indiquons vouloir travailler sur les effectifs cible de 2026, car certaines décisions soumises à l'avis des représentants des personnels en dépendent. En outre, l'équipe de Météo-France Sports va disparaître, avec une répartition d'au moins 5 Equivalent Temps Plein (ETP) vers d'autres services.

La présidente nous répond que le TROED2026 (« Tableau de Répartition Optimal des Effectifs Disponibles ») pourra faire l'objet d'un point en décembre, le DRH/D précise que ces points seront aussi traités au CSA Météo-France du 16 décembre.

1- Projet de transfert d'un poste (vacant) du CRC au département marketing de la D2C

La directrice de la D2C explique que le département Marketing s'est doté depuis un peu plus d'un an d'une compétence en conception de l'expérience utilisateur (UX) et de l'interface utilisateur (UI), pour la refonte des supports tournés vers nos clients, internautes et mobinautes. Il s'agit en outre de pérenniser un CDD infra annuel en CDI.



Solidaires-Météo fait part de son étonnement d'un transfert si rapide alors qu'il y aura un bilan des activités de l'équipe du CRC qui sera opéré les 27 et 28 novembre 2025. La nouvelle cheffe vient d'arriver et n'a peut-être sans doute pas pu se rendre compte des besoins réels. La directrice estime que : « l'équipe peut absorber sans souci la suppression ». Problème : a priori l'équipe n'est pas au courant ! En tout cas, pas toute l'équipe.

Côté **CFDT-Météo**, nous regrettons aussi l'empressement à ponctionner un Equivalent Temps Plein (ETP) dans l'équipe alors qu'en mars 2025, selon le PV approuvé en cette même séance (bientôt publié sur GEDMF) la directrice avait évoqué que « les ateliers de co-construction avaient été mis en place pour cette équipe du CRC qui était en souffrance. [...] Sur une équipe de 12 personnes, 9 seraient consacrées à la vente et 3 à l'activité online. Ces 3 personnes seront rapprochées des chefs de produits grand public du département marketing. Le CRC sera donc réduit à 9 personnes, les 3 autres rejoignant l'équipe DMN. »

Nous faisons part de notre étonnement de ne pas avoir pourvu le poste et de décréter que le fonctionnement actuel pouvait permettre de supprimer un ETP dans l'équipe, sans bilan préalable.

Pour autant, la **CFDT-Météo** comprend bien le besoin pour le poste « UX / UI » mais se demande pourquoi la direction ne prend pas dans le réservoir créé par l'élimination de Météo-France Sport.

La présidente propose de reporter le vote sur ce sujet, notamment afin de tenir compte des échanges qui auront lieu avec l'équipe les 27 et 28 novembre en séminaire.

2- Évolution de l'organisation de la DIRCOM à Toulouse



Le sujet avait été évoqué en CSA de mars. Il s'agit de réorganiser les équipes à Toulouse, de les renforcer avec la présence d'un directeur adjoint (DIRCOM/DA). Le poste a été ouvert en « recouvrement », donc à la fois dans le corps des IPEF et des ITM, avec 5 candidats issus de ce corps. Comme convenu en mars, le profil recherché était bien interne car il s'agit d'avoir un expert Météo technique mais rattaché à la communication, à Toulouse. D'ailleurs le poste n'a pas été ouvert en externe. On attend le choix de la direction sur la personne qui occupera ce poste.

La directrice précise qu'un agent de l'équipe rattaché à la communication à Toulouse va partir en retraite et que son poste sera transféré vers un autre service de la DIRCOM. Lequel, on ne sait pas encore, des besoins se font sentir dans trois départements : Communication Externe, Relations Presse, ainsi qu'au pôle Rédaction.

L'ensemble des OS vote favorablement la mise en place du poste DIRCOM/DA à Toulouse et le rattachement de l'équipe du Centre International de Conférence (CIC) à celui-ci, hormis CGT-Météo qui s'abstient.

3- Question diverse au sujet du cumul télétravail / congés :

Les agents de la DRH ont reçu des messages au sujet des jours de Télétravail et de la nécessité d'être présent sur site. Certains de ces messages semblaient contester le droit à cumuler dans une même semaine jours de congés et jours de télétravail.

Il se trouve que ce droit est clairement précisé dans le guide qui encadre le télétravail à Météo-France. Page 14. Cette règle de 2 jours de présence sur site ne s'applique pas en période de congés. Ainsi un agent en système pivot sur 5 jours peut dans la semaine cumuler 3 jours de télétravail et 2 jours de congés. Un agent en système pivot sur 4 jours pourra cumuler 2 jours de télétravail et 2 jours de congés.

Le DRH précise qu'il s'inscrit bien dans ce cadre mais il nuance la portée du guide, constatant certaines dérives, et rappelant que toute règle du guide reste soumise aux nécessités de service.

La **CFDT-Météo** estime qu'il faut aussi et **surtout se demander pourquoi les agents ne veulent pas revenir sur site ?** Et que l'on peut ressentir le message qui a été passé comme une « attaque » contre le droit au télétravail. Le DRH/D explique que ce n'est pas le cas, qu'il faut aussi gérer de façon équilibrée. Il conclut en disant qu'il en reparlera aux équipes pour clarifier les choses.



4- Bilan 2024 des formations

Un bilan très complet nous est présenté avec la part de formation suivie par les hommes, par les femmes, la distinction entre contractuels et fonctionnaires dans l'analyse, des précisions sur les formations obligatoires en santé et sécurité au travail.

On peut retenir que dans le service du Secrétariat général, **les femmes se forment plus que les hommes** même si l'on reste en-deçà de la moyenne souhaitée (l'indicateur COP – Contrat d'Objectifs et de Performance fixé à 3 jours de formation par an).

De manière générale, les catégories A et B se forment plus que les catégories A+ et C. Au SG, il y a aussi eu beaucoup de mouvements en 2024 avec des personnels de sexe féminin qui sont arrivés. Les personnels sous contrat ont souvent besoin de formations dans le cadre de leur prise de poste.

A la D2C et à l'Agence Comptable, les agents participent bien moins aux formations que dans les autres services.

A la DIRCOM, le taux de jours de formation est aussi très bas, ce que l'on explique par le peu de formations disponibles au catalogue de formation sur ces métiers.

La périodicité des formations santé et sécurité au travail au sein de SG, qui appellent souvent un recyclage régulier, a été mise à mal par la période Covid. Le rattrapage est en cours.

Le problème d'accès des ouvriers d'Etat aux formations DGAC semble en partie résolu : l'accès est confirmé pour tout ce qui est obligatoire. En revanche, pas pour ce qui est bureautique, par exemple.

Toutes les formations ne sont peut-être pas tracées par le DRH/Formation Permanente, mais on essaie, notamment toutes les formations supérieures à deux heures de temps, y compris celles en ligne. Au niveau de Météo-France, pour l'heure, 790 agents ont suivi la formation en ligne sur la laïcité, quasiment 1/3 des effectifs.



5- Un point est fait sur la gestion du personnel contractuel

Là aussi beaucoup de chiffres sont communiqués. On retient que de nombreux contrats ont été revus pour en ré-hausser le niveau de salaire, ou pour proposer la nouvelle mouture de référence qui donne accès à certaines primes (de manière plus claire en tout cas !).

Une dizaine d'entretiens restent à mener sur le périmètre DG-D2C pour présenter la contrat nouvelle mouture. Au global, 10 % à 30 % d'agents restent « au forfait ». La fourchette est large car 20% de collègues sont encore indécis.

Certaines rémunérations ont été revues au titre de l'égalité femmes/hommes. D'autres au titre de l'équité entre personnels civils et fonctionnaires. Lorsque l'on constate des écarts de rémunération à l'embauche, il n'y a pas de raison de ne pas faire ce rattrapage, indique DRH/D.



Toutes les situations ont été remontées aux directrices et directeurs. Des entretiens ont eu lieu avec eux pour que la DRH leur précise ce qu'elle attend d'eux.

Les salaires progressent pour la plupart tous les trois ans, échéance qui est le délai maximum réglementaire. C'est la revoyure. La « campagne de revoyure 2026 » est en cours.

Cette année, une enveloppe budgétaire a été déterminée au préalable pour encadrer l'augmentation moyenne des personnels sous contrat au titre de 2026, ce qui permet de « rassurer » le Contrôle Budgétaire et ce qui permet de gagner du temps, car le Contrôle Budgétaire visera plus facilement les nouveaux contrats soumis à son approbation.

La **CFDT-Météo** demande quand connaîtra-t-on les décisions prises en matière d'augmentation. **Ce serait pour début décembre.**



6- Restitution et suite de l'enquête sur les violences sexuelles et sexistes dans le périmètre du SG et actions mises en place

Une présentation à tous a eu lieu, sur le « périmètre » DG-D2C en date du 2 octobre. La **CFDT-Météo** intervient pour **demander à ce que le procureur de la République soit bien informé du cas déclaré de pénétration ou tentative de pénétration.**

Pour passer de l'état des lieux à l'action sur le sujet de la prévention de ces Violences Sexistes et Sexuelles, de nombreuses formations et communications ciblées sont prévues. Un rappel des dates de séances de sensibilisations (non facultatives, donc obligatoires)

=> - cf. le catalogue de formation en interne sur Confluence -. Tout est bien planifié.
<http://confluence.meteo.fr/display/CatalogueFP/EGALITE+PROFESSIONNELLE>

aux actions : FOCUS SG

Dates proposées	Sensibilisations à la prévention des VSST
13/10	
17/10	COMPLET
05/11	
18/11	2 places disponibles
25/11	COMPLET
27/11	5 places disponibles
01/12	18 places disponibles
04/12	2 places disponibles
09/12	12 places disponibles

239 agents inscrits sur environ 270

Prochaines séances de CSA DG-D2C :
Mardi 31 mars, jeudi 25 juin et mardi 20 octobre 2026